

FREN 448m : LA FRANCE ET L'ISLAM
Université de Californie du Sud, printemps 2014



Professeur : Olivia C. Harrison

Bureau : THH 153

Heures de permanence : le mardi et le jeudi, 9h30 – 10h30 ou sur rendez-vous

(213) 740 0104

oharriso@usc.edu

Le cours a lieu tous les mardi et jeudi de 14h à 15h20, dans la salle THH B10 (au sous-sol de Taper Hall.)

Description du cours

L'affaire du foulard qui éclate en 1989, le débat sur l'identité nationale lancé en 2009 suivi du débat sur la laïcité et l'islam en 2011, la loi sur le voile intégral votée en 2010 et mise en vigueur en 2011... L'islam figure au cœur de l'actualité française depuis maintenant plus de vingt ans. Deuxième religion de France, état qui se proclame laïque depuis la loi de 1905, l'islam continue de soulever des questions identitaires—sociales et culturelles certes, mais aussi et avant tout politiques. En effet, au cours des dernières décennies, cette religion est devenu synonyme d'immigration puis de terrorisme, tout particulièrement depuis les attentats du 11 septembre 2001 qui réactualisent des peurs datant de l'ère coloniale. La grande majorité des musulmans français étant issue de

l'immigration maghrébine, la question de l'islam français s'inscrit dans une perspective historique beaucoup plus large, remontant aux premières expéditions coloniales en Afrique du Nord, voire aux Croisades. Derrière les slogans médiatiques qui traversent la scène politique française aujourd'hui, il nous revient donc de mettre à jour l'histoire longue des représentations de l'islam et des rapports franco-maghrébins dans la période moderne.

Essentielle pour comprendre la France contemporaine, la question de l'islam en France exige d'être appréhendée à partir d'une multiplicité de perspectives disciplinaires. A cette fin notre corpus se constituera de textes littéraires, de films documentaires et de fiction, de culture populaire et de textes critiques (en histoire, sciences politiques, sociologie...) émanant des deux rives de la Méditerranée. Notre approche sera chronologique et thématique : après un bref aperçu des Croisades, où apparaît l'idée du choc des civilisations qui traversera l'histoire des rapports entre islam et Occident, nous aborderons la période coloniale, puis l'immigration, le mouvement Beur, et les débats sur la laïcité lancés dans les années quatre-vingt, qui ne cessent de prendre de l'ampleur tout en changeant de forme. A contre-courant des discours identitaires qui dominent les médias, notre objectif sera d'appréhender les rapports complexes qui unissent la France et l'islam dans ce vingt-et-unième siècle.

Objectifs du cours

FREN 448m a pour fin de :

- Introduire les étudiants aux relations complexes qui unissent (et parfois divisent) la France et l'islam, en particulier dans la période contemporaine, à travers une enquête historique et interdisciplinaire sur la place de l'islam en France.
- Donner aux étudiants une compréhension et une connaissance approfondie et complexe de la diversité de la France contemporaine en introduisant des perspectives provenant de l'autre côté de la Méditerranée, ou du sein de la diversité française elle-même.
- Offrir une perspective inter- et transnationale ainsi qu'historique sur la place de la France dans le monde, et sur le caractère cosmopolite, transnational et pluriel de la France d'aujourd'hui.
- Développer l'esprit critique et la rigueur (inter)disciplinaire des étudiants, qui liront des textes littéraires et scientifiques, interpréteront des œuvres d'art, des images et des films, et analyseront des phénomènes sociologiques et historiques.
- Permettre aux étudiants de perfectionner leur expression orale et écrite sur des sujets complexes par le biais d'un exposé oral, de plusieurs devoirs écrits, et d'interventions quotidiennes en classe.

Préparation recommandée : FREN 330 ou un cours équivalent (pour les étudiants en français) ; REL 137g (pour les étudiants en religion).

Ce cours satisfait le « diversity requirement » de USC.

Textes requis

Vous êtes responsables de l'achat d'un livre, disponible à la librairie de USC : Abd al Malik, *Qu'Allah bénisse la France*.

Tous les autres textes sont disponibles en format électronique sur ARES. **Il faudra les apporter impérativement à chaque cours (en version électronique ou imprimée)**. Si vous oubliez le texte prévu pour un cours donné votre note de participation en souffrira ! Référez-vous au programme des cours ci-dessous.

Il y aura également plusieurs films à visionner avant le cours indiqué, disponibles à Leavey Reserves.

Travaux écrits

Vous aurez trois devoirs à rendre au cours du semestre, rédigés en français. Les deux premiers devoirs, sur un ou plusieurs textes au programme, seront de 5 à 7 pages. Vous aurez la possibilité de me rendre une version améliorée d'un de ces travaux, pour augmenter votre note d'un point maximum (B → B+). Si vous optez pour un travail de réécriture, il faudra me rendre votre devoir corrigé au plus une semaine après la première correction. Le premier devoir prendra la forme d'une dissertation (essai argumentatif) sur un sujet donné d'avance. Le deuxième est une analyse de texte (commentaire d'un poème ou d'un extrait de prose). Le dernier devoir (un travail de recherche) sera plus long : entre 10 et 12 pages. Les papiers sont impérativement à rendre le jour indiqué sur le programme des cours ci-dessous. Chaque jour de retard entraînera une diminution de la note d'un point (B → B-). Vous pouvez choisir le format que vous voulez (Chicago, MLA...) du moment que vous le suivez rigoureusement.

Pour vous aider à perfectionner votre maîtrise du français, je vous donnerai également des exercices de compréhension, de vocabulaire et de style (tournures de style, expressions idiomatiques) pour accompagner les textes. Ceux-ci ne seront pas notés mais ils sont obligatoires ; leur but est de vous aider à comprendre en profondeur les textes et de développer votre expression orale et écrite.

Travail oral

Votre participation orale est essentielle est requise. A cette fin je vous encourage à prendre de copieuses notes en lisant ou en visionnant les films au programme, ce qui vous sera aussi d'une grande utilité pour rédiger vos devoirs. Je vous donnerai parfois des fiches pour guider vos lectures et vous donner le contexte historique nécessaire à la compréhension des textes. Vos réponses orales seront prises en compte dans votre note de participation.

A la fin du semestre vous aurez à faire une présentation orale de 15 à 20 minutes sur un sujet ou une problématique de votre choix, à établir de concert avec le professeur. Cet

exposé doit être plus général que vos travaux écrits : il ne peut pas porter uniquement sur un texte. Vous pouvez bien sûr intégrer des éléments audiovisuels. Attention, il s'agit bien d'un exposé oral : vous pouvez vous munir de notes, mais il ne faut pas les lire !

Protocole du cours

Votre assiduité au cours est requise et toute absence sans autorisation préalable entraînera une diminution de la note de participation d'un point (B → B-). En cas de maladie je vous prie de me contacter dès que possible, de m'apporter une note médicale et de prendre des mesures pour rattraper tout retard.

Vous pouvez apporter vos ordinateurs, tablettes ou autres appareils électroniques, mais uniquement pour prendre des notes et pour consulter les textes au programme. La consultation des mails et même Internet sont strictement interdits. Je vous demanderai également d'éteindre vos portables et d'éviter de manger dans la salle de classe.

Composition de la note finale

Participation	10%
Premier devoir écrit	25%
Deuxième devoir écrit	25%
Devoir final	30%
Exposé oral	10%

Service Learning Opportunity: JEP

Upon successful completion of the eight-week Joint Educational Project program students will have their final grade rounded up (e.g. from A- to A). Students are encouraged to discuss their experience teaching course-related material in the JEP program during class discussions, and may include JEP-based observations in their papers and presentations, whenever relevant. They will also deliver a short presentation of their teaching toward the end of the JEP program.

Students with Disabilities

Any student requesting academic accommodations based on a disability is required to register with Disability Services and Programs (DSP) each semester. A letter of verification for approved accommodations can be obtained from DSP. Please be sure the letter is delivered to me as early in the semester as possible. DSP is located in STU 301 and is open 8:30 a.m.–5:00 p.m., Monday through Friday. The phone number for DSP is (213) 740-0776.

Academic Integrity

USC seeks to maintain an optimal learning environment. General principles of academic honesty include the concept of respect for the intellectual property of others, the expectation that individual work will be submitted unless otherwise allowed by an instructor, and the obligations both to protect one's own academic work from misuse by

others as well as to avoid using another's work as one's own. All students are expected to understand and abide by these principles. *Scampus*, the Student Guidebook, contains the Student Conduct Code in Section 11.00, while the recommended sanctions are located in Appendix A: <http://www.usc.edu/dept/publications/SCAMPUS/gov/>. Students will be referred to the Office of Student Judicial Affairs and Community Standards for further review, should there be any suspicion of academic dishonesty. The Review process can be found at: <http://www.usc.edu/student-affairs/SJACS/>.

Programme des cours

I / Islam et Occident

- 14 janvier Introduction
- 16 janvier Bruno Etienne, « La fabrique des regards »
- 21 janvier *La chanson de Roland* (extraits)
- 23 janvier Amin Maalouf, *Les croisades vues par les Arabes* (extraits)
- 28 janvier Voltaire, *Mahomet* (extraits)
- 30 janvier Driss Chraïbi, *L'homme du livre* (extraits)
- 4 février Alain Grosrichard, *Structure du sérail* (extraits)
- 6 février Assia Djébar, *Loin de Médine* (extraits)
Premier devoir à rendre

II / L'Orientalisme français

- 11 février *Les mille et une nuits* (extraits)
- 13 février Victor Hugo, *Les orientales* (extraits)
- 18 février Théophile Gautier, *Voyage Pittoresque en Algérie* (extraits)
- 20 février Gustave Flaubert, *Voyage en Egypte* (extraits)
- 25 février Guy de Maupassant, « Allouma »
- 27 février Malek Alloula, *Le harem colonial* (extraits)
- 4 mars Assia Djébar, *Femmes d'Alger dans leur appartement* (extraits)
- 6 mars Leïla Sebbar, « La fille de la maison close »

- 11 mars Frantz Fanon, « L'Algérie se dévoile »
- 13 mars Film à visionner : Gillo Pontecorvo, *La bataille d'Alger*
Deuxième devoir à rendre

VACANCES DE PAQUES

IV / Racisme et islamophobie

- 25 mars Edward Said, *Orientalism* (extraits)
- 27 mars Ernest Renan, *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques* (extraits)
- 1 avril Tahar Ben Jelloun, *Hospitalité française* (extraits)
Film à visionner : Karim Miské et al, *Musulmans de France: de 1904 à nos jours*
- 3 avril Abd al Malik, *Qu'Allah bénisse la France*
- 8 avril Abd al Malik, *Qu'Allah bénisse la France*
- 10 avril Abd al Malik, Native Deen et al (chansons/vidéos choisies)

V / Affaires de foulard

- 15 avril Dounia Bouzar et Saïda Kada, *L'une voilée, l'autre pas* (extraits)
- 17 avril Leïla Djitli et Sophie Troubac, *Lettre à ma fille qui veut porter le voile* (extraits)
- 22 avril Houria Bouteldja, « De la cérémonie du dévoilement à Alger (1958) à Ni Putes Ni Soumises : l'instrumentalisation coloniale et néo-coloniale de la cause des femmes »
- 24 avril *Les filles voilées parlent* (extraits)
- 29 avril Leïla Sebbar, « La fille au hijeb »
- 1 mai Marjane Satrapi, *Persepolis* (extraits)
Devoir final à rendre
- 8 mai, 14h – 16h **Exposés oraux**